

PRISE DE LICENCE SPORT ADAPTE : ESA DU BOCAGE

N° d'affiliation à la FFSA 85/07

Saison 2018-2019

- 1- Juillet et aout anticiper les RDV médicaux.
- 2- Fin aout début septembre : télécharger les formulaires d'inscription sur les sites suivants :

Sur le site de l'ESA : www.esadubocage.fr Site de la fédé : <http://www.ffsa.asso.fr>

- a. RDV médicaux faire remplir la fiche médical ou faire remplir le Questionnaire santé par un membre de la famille ou l'infirmière de l'établissement.
 - b. Envoyer « l'autorisations parentale ou tutorale » et « l'autorisation de diffusion de l'image » à la famille ou au tuteur.
- 3- **En septembre** : envoyer obligatoirement **le formulaire licence individuel Pays de Loire (première page)** avec inclus le droit à l'image **et le questionnaire santé ou le certificat médical**. Ces documents doivent rester **obligatoirement au siège de l'association**. (faite des copies pour en conserver la trace)

A l'adresse suivante :

Auguin Luc
Centre d'habitat le Hameau des vignes,
21 rue Marcel Cerdan,
85500 les Herbiers.
Tél : 02 51 65 77 26 animateur.lesherbiers@adapei-aria.com

N'oubliez pas d'y indiquer si vous voulez :

- une facturation pour chaque licencié ou bien une facturation pour l'ensemble
- mais aussi une facturation individuel d'une partie de la licence (indiquer le montant) et une partie collective (indiquer le montant)

Attention les licences 2017/2018 ne sont plus valides après le 30 septembre 2018.

- 4- **Facturation** : A réception de la liste des licenciés de votre établissement, Mme Girardeau vous fera la facturation. Indiquer l'adresse pour l'envoi de la facture.

Mme GIRARDEAU Elisabeth
6 rue du Merisier
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
02.51.67.81.33 pilou.lisa@hotmail.fr

- 5- Dès réception du mail des licences dématérialisées nous vous ferons parvenir une copie du mail. Vous pouvez bien sur les télécharger et imprimer sur le site de la FFSA.

Prix des licences de la saison 2018/2019

- Licence loisir ou compétitive pour les licenciés non travailleur :(avec assurance B1) : **25 €** (36 € prix FFSA)
- Licence loisir ou compétitive avec indemnité journalière (avec assurance B2, pour les travailleurs en ESAT) : **30 €** (41€ prix FFSA)

Partenaires financiers ESA du Bocage pour la saison 2018-2019 : Harmonie Mutuelle, Propriétés Privées, Equiom, Crédit Mutuel des Herbiers, Champenois, Marmin Paysage, Sachot Ascenseurs, Net 85, Safe 85, Initial BTB, Rautureau Transports, BM Déménagements, RLD Kalhyge.